



Jeunes Hospitaliers : faites vos comptes !!!

Estimation moyenne pour une carrière complète d'IDE, ou de paramédical, catégorie A avec deux enfants :

Commençant sa carrière à 1500€ et la finissant à 2500€ + 10% de primes (seules celles qui ne cotisent pas déjà).

➔ **Aujourd'hui : à 62 ans*** à 2500×0.75 soit **1875 €** de pension par mois
***58 ans si deux enfants**

➔ **Demain : à 64 ans** : $(2200 + 220) \times 0.50$ soit **1210 €** de pension par mois

=>> soit **650 € euros de moins !!!**

Et vous !
Avez-vous estimé l'impact du projet du gouvernement ?



Calculez votre retraite >>> <https://retraites.cgt.fr>

Cette réforme, sous couvert de justice, est une énorme duperie, et ne visent qu'à nous diviser pour faire des économies sur notre dos, comme cela l'a été fait avec les complémentaires santé, au profit des assurances et fonds de pensions privés.. Lesquelles assurances, rémunèrent Mr DELEVOY 5300€/mois... qui vient juste de démissionner pour conflit d'intérêt.

Alors IDE, AS, ASHQ, Ouvriers, Médecins, Techniciens, Ingénieurs, Psychologues, Administratifs,... TOUS, nous avons intérêts à ne pas nous laisser acheter et diviser pour quelques miettes qui nous seraient distribuées ça et là...

Soyons dignes et fières de nous mobiliser massivement, sacrifions quelques heures, ou quelques jours, pour nous sauver de la retraite de misère que ce gouvernement nous prépare, et PRÉSERVER NOTRE SYSTÈME SOLIDAIRE DES RETRAITES durement arraché par nos anciens au prix d'énormes sacrifices victorieux. Mieux vaut-il soutenir les fonctionnaires plutôt que de nourrir les actionnaires !!!

ET EXIGEONS SON AMELIORATION PAR UNE AUTRE REDISTRIBUTIONS DES RICHESSES DE CE PAYS

Tous Ensemble !!!

URGENT

LA MOBILISATION DOIT ÊTRE FORTE

Le Personnel Hospitalier doit se mobiliser !... pour vous et vos enfants !!!

PROJET DE RÉFORME DES RETRAITES : TOUS PERDANTS

Prêt pour une baisse de votre retraite ?

UNE DES RÉFORMES LES PLUS INJUSTES

La Pénibilité ne sera plus reconnue

Perte de la catégorie active

Fin du calcul de retraite sur les 6 derniers mois (les meilleurs)

Maternité = perte de points

Arrêt maladie = perte de points

La période de chômage = perte de points

BREF UNE :

Baisse de retraite entre 20% ET 40% des pensions

MARDI 17 DECEMBRE

13h RASSEMBLEMENT devant la GARE DE MONTÉLIMAR

14h - GRANDE MANIFESTATION

CGT-GHPP

Tél : 04 75 53 44 91

Poste : 44 91

Port : 07 66 50 66 78

cgt@gh-portesdeprovence.fr

Site WEB : CGT-GHPP.FR



CGT-GHPP
Montélimar

Permanences

au

local CGT

Lundi - Jeudi

13h00 - 16h00

Mardi - Mercredi

Vendredi

10h00 - 16h00